

RÉGION FLAMANDE

RÉGION WALLONE

RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE



**Vlaamse
overheid**



DELAIS DE REMBOURSEMENT <i>après réception de la remise par Sodexo</i>			
Papier	5 jours ouvrables	5 jours ouvrables	5 jours ouvrables
Électronique	1 jour ouvrable	2 jours ouvrables	1 jour ouvrable
VALEUR DE REMBOURSEMENT			
Avant 01/03/2020	23,02€	23,39€	23,14€
Après 01/03/2020	23,36€	23,86€	23,60€
ENREGISTREMENT DU TRAVAILLEUR <i>avant la première prestation</i>			
	Enregistrement du NISS obligatoire	Enregistrement du NISS obligatoire	Enregistrement du NISS obligatoire
		Données contractuelles obligatoires	Données contractuelles obligatoires
DUREE DE VALIDITE <i>après la date d'émission (en mois)</i>			
Après 01/03/2017	8 +1	8 +2	6 +1
Après 01/03/2019	12 +1	8 +2	6 +1

CONDITIONS SUPPLEMENTAIRES DE REMBOURSEMENT			
	le titre-service ne peut être remis pour une prestation effectuée + de 12 mois avant la date d'émission du titre.	Max 177 h/ mois par travailleur + Le titre ne peut être remis + de 12 mois après la date de remise	Max 176h/mois par travailleur + le titre-service ne peut être remis pour une prestation effectuée + de 12 mois avant la date d'émission du titre.
TITRES-SERVICES ELECTRONIQUES			
App pour travailleur	Jobtracker (iPhone, Android)	Jobtracker (iPhone, Android)	Jobtracker (iPhone, Android)
Encoder les prestations par l'IVR via une ligne fixe	☎ 0800/355 30 (gratuit)	☎ 0800/35 180 (gratuit)	☎ 0800/355 30 (gratuit)
Encoder les prestations par l'IVR via un téléphone mobile	☎ 02/547 54 97 (tarif zonal)	☎ 0800/35 180 (gratuit)	☎ 02/547 54 97 (tarif zonal)
Prestations encodées par le travailleur	Validation automatique après 9 jours (5+4)	Validation automatique après 9 jours (5+4)	Validation automatique après 9 jours (5+4)
Prestations encodées par les entreprises agréées	Validation automatique après 9 jours (5+4)	<ul style="list-style-type: none"> Validation automatique après 60 jours Rappel vers les utilisateurs après 10 et 20 jours 	<ul style="list-style-type: none"> Validation automatique après 60 jours Rappel vers les utilisateurs après 10 et 20 jours
App pour les utilisateurs	Titres-services by Sodexo (iPhone,Android)	Titres-services by Sodexo (iPhone,Android)	Titres-services by Sodexo (iPhone,Android)
TITRES-SERVICES PAPIER			
Champs contrôlés	Tous les champs en particulier sur le NISS et date de prestations	Tous les champs	Tous les champs
Délais de correction	30 jours	Jusqu'à la date de péremption du titre pour les entreprises agréées	30 jours
Déclaration des titres	Champs non lisibles et vides sont automatiquement complétés par Sodexo	Seuls les champs non lisibles sont complétés par Sodexo	Seuls les champs non lisibles sont complétés par Sodexo
Marge de tolérance pour champs non lisibles		Marge de tolérance à partir de 100 titres dans la remise	Marge de tolérance à partir de 100 titres dans la remise

Titre est définitivement non remboursé si	<ul style="list-style-type: none"> • Non corrigé après 30 jours • Annulé par l'utilisateur • Périmé • La prestation a été effectuée + de 12 mois avant la date d'émission du titre 	<ul style="list-style-type: none"> • Non corrigé avant la date de fin de validité du titre • Annulé par l'utilisateur • Périmé • Prestations > 177h pour un travailleur • Le titre est remis + de 12 mois après la date de remise 	<ul style="list-style-type: none"> • Non corrigé après 30 jours • Annulé par l'utilisateur • Périmé • Prestations > 176h pour un travailleur • La prestation a été effectuée + de 12 mois avant la date d'émission du titre
--	--	---	---

SERVICE CLIENTELE UTILISATEUR	☎ 02/401 31 30	☎ 02/401 31 70	☎ 02/401 31 60
NUMERO DE COMPTE BANCAIRE <i>pour les commandes de titres-services</i>	BE41 0017 7246 2610	BE15 0017 7247 4330	BE28 0017 7246 3620
% DE DEDUCTIBILITE DU TITRE-SERVICE POUR L'UTILISATEUR (àpd 1/1/20)	20% (sur les 169 premiers titres-services)	10% (sur les 150 premiers titres-services)	15% (sur les 163 premiers titres-services)